

Conception et réalisation – Vincent Lahondère

PeaceNow, Bureau central palestinien des statistiques

Sources – Clocarto, Passia, Les clés du Moyen-Orient, OCHA, Atlas de l'Institut Truman, B'Tselem, PeaceNow, Bureau central palestinien des statistiques

- Zones sous contrôle palestinien (1)
- Zones sous contrôle israélien (2)
- Vallée du Jourdain sous contrôle israélien
- Ligne verte 1949
- Mur de sécurité

2 – Les villes et ses colonies

- Principales villes
- Les 4 anciennes colonies juives devenues des villes

Dates de naissance et nature des colonies

- Colonies créées avant 1978
- Colonies créées entre 1978 et 1994
- Colonies créées depuis 1995 (3)

- ultra-orthodoxe (Haredim)
- religieuse et nationaliste
- qualité de vie
- qualité de vie et nationaliste

En vertu des accords d'Oslo II de 1995, la Cisjordanie a été divisée en trois divisions administratives : A, B et C

1 - Elles comprennent les zones A et B. La zone B est sous contrôle civil palestinien mais sous contrôle militaire conjoint israélo-palestinien.

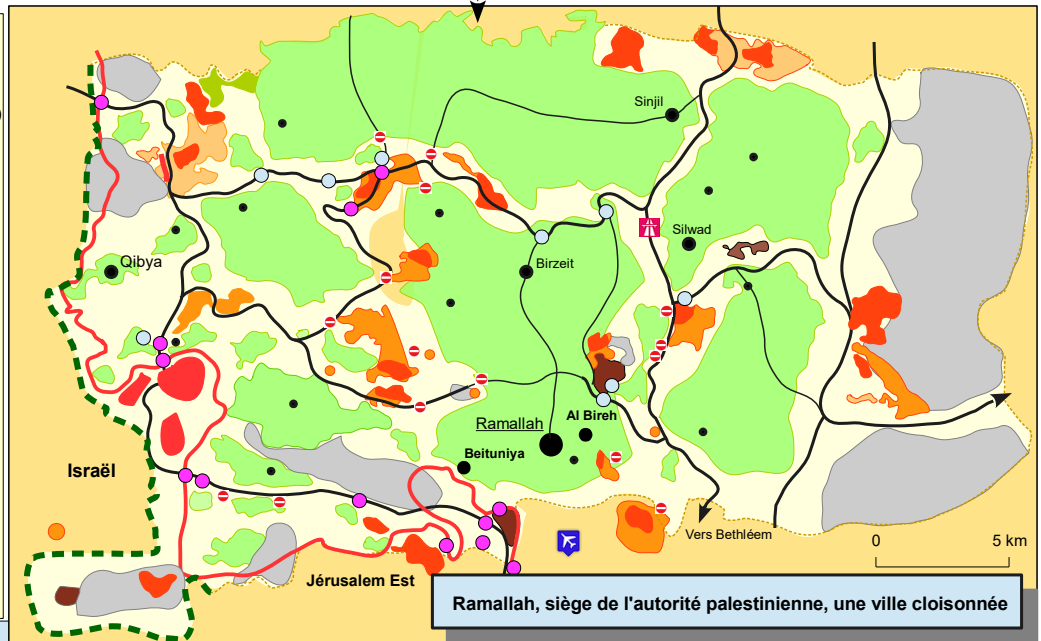
2 - Elles comprennent les zones C : bases militaires israéliennes, zones de tir israéliennes zone de tampon militaire de la vallée du Jourdain, réserves naturelles israéliennes colonies israéliennes...

3 - Pour des raisons de lisibilité les avant-postes ainsi que les projets de prolongement du mur de sécurité ne figurent pas sur cette carte. Les premiers en revanche sont indiqués sur la carte de Ramallah

- Principales villes palestiniennes (1)
- Colonies israéliennes
- Avant-postes et avant-postes isolés (2)
- Zones de tir¹ pour l'entraînement militaire israélien
- Base militaire israélienne
- Frontières du gouvernement de Ramallah
- Aéroport de Jérusalem
- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire (de montagne souvent)

Les restrictions d'accès (février 2024) (3)

- Point de contrôle (checkpoint)
- point de contrôle partiel
- Barrière routière (fermée de façon permanente)
- Mur de sécurité



1 – Ne sont indiquées que les villes de plus de 4500 habitants (seules les villes de plus de 5000 sont notifiées) 2 – Les avant-postes sont des colonies établies depuis les années 1990 sans l'approbation du gouvernement et sont considérés comme illégales selon la loi israélienne. Il y aurait environ 144 avant-postes en Cisjordanie en 2024 3 – Quelques restrictions d'accès comme les tranchées, les blocs routiers, les murs, monticules ou buttes de terre, n'ont pas été cartographiées pour des raisons de lisibilité